



4 POSTES A POURVOIR

AGENTS SAISONNIERS

La Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE (39 communes) s'étend sur 4 territoires (Val d'Arly, Beaufortain, Haute Combe de Savoie, Pays d'Albertville). La richesse de son patrimoine, les qualités de ses services, la qualité du cadre de vie, définissent ce territoire dynamique en plein essor.

La Communauté d'Agglomération recrute 4 agents saisonniers et vous offre un cadre idéal pour développer vos compétences.

DÉFINITION

Dans le cadre de la mise en place d'une régie consacrée à la gestion et à l'entretien du réseau de sentiers du Val d'Arly (350 km), la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE souhaite recruter 4 agents saisonniers afin de participer à l'entretien et la mise en valeur du réseau connecté avec les réseaux de sentiers existants du Beaufortain et du Pays d'Albertville.

Ces quatre agents pourront également apporter un renfort ponctuel sur les deux autres sites (Beaufortain – Pays d'Albertville).

SITUATION ACTUELLE

- Agglomération ARLYSÈRE – Site du Val d'Arly – Saint-Nicolas la Chapelle.
- Sous la direction du responsable du service des Activités de Pleine Nature et du chef d'équipe qui coordonne et planifie les missions.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Contrats à durée déterminée d'une période de 5 mois
- Postes à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires
- 7 heures quotidiennes en horaires continus (6h-13h jusqu'à fin août puis 7h30/14h30)
- Travail extérieur

RELATIONS FONCTIONNELLES

- **Relations internes** : Echanges réguliers avec l'ensemble des agents du service, avec le responsable du service et le chef d'équipe.
- **Relations externes** : Echanges ponctuels avec différents prestataires extérieurs, entreprises, fournisseurs.

MOYENS TECHNIQUES

- Utilisation de matériel thermique, de débroussaillage, de tronçonnage et d'élagage
- Véhicule 4x4 pour effectuer les missions.

CADRE STATUTAIRE

- Cadre d'emplois des agents techniques
- Poste ouvert aux contractuels

MISSIONS

- Passage sur tout le réseau en début de saison pour relever les anomalies et les rapporter au chef d'équipe. Cela concerne l'assise, signalétique, balisage et équipement de confort et sécurité.
- Pose du mobilier de signalétique (randonnée pédestre, VTT, trail) avec scellement béton.
- Entretien courant des sentiers pédestres : débroussaillage, fauchage, piochage, élagage.
- Entretien et réfection des aménagements spécifiques (caillebotis, passerelles en bois, marches, mains courantes, ect).
- Entretien du mobilier de signalétique (panneaux directionnels).
- Réalisation du balisage peinture sur 1/3 du réseau de sentiers.
- Entretien du matériel.
- Autres tâches possibles en lien avec l'aménagement de l'espace naturel.

SAVOIRS

- Pratique et connaissance des activités de randonnées indispensables, intérêt pour la pratique.
- Utilisation de matériel thermique de débroussaillage et d'élagage.
- Sérieux, esprit d'équipe, rendu de compte.
- Maîtrise et maniement des outils informatiques : compte rendu journalier des tâches effectuées sur une tablette tactile.


PROFIL

- Très bonne condition physique.
- Expérience dans des missions similaires souhaitées, notamment lien avec les travaux de balisage, de signalétique et d'entretien.
- Permis B exigés.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Date limite de candidature le 31 Mars 2021
- Postes à pourvoir le 05 Mai 2021
- Contrat à Durée Déterminée de 5 mois

Pour toute information complémentaire,
contacter le Service des Ressources Humaines

 04.79.10.98.20

 recrutement@arlysere.fr

Date limite de diffusion : 31 Mars 2021